



F.F.T.T. - CD93TT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL de la SEINE - SAINT - DENIS
1 - 3 Rue de la Poterie 93200 SAINT - DENIS

Tél. : 01 48 31 83 22 ET 09 71 39 96 33

@Mail : fft.ssd@wanadoo.fr

Site Internet : www.cd93tt.fr

Le CD93TT est agréé Jeunesse et Sports sous le numéro de SIRET : 343 109 898 000 43

COMPTE 6 RENDU DE **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

MARDI 28 NOVEMBRE 2017

Au siège de la section Omnisports de l'ACB - Athletic Club BOBIGNY (11 rue du 8 Mai 1945)

Présents : Le Président, Jeremy SERRE, et le Vice-Président, Stéphane PEREZ,
Le Secrétaire Général, Nicolas PETIT,
Le Trésorier Général, Philippe GUILLEUX, et son Adjointe, Christiane DEMEILLAT.
Comité Directeur : Cathy MASSELOT-REDOLFI, Didier BRASA et Gilles REDOLFI.
Salarié : Ahmed ZEGLI.

Clubs présents : GAGNY USM, SAINT-DENIS US93TT, VILLEMOMBLE SPTT, ROMAINVILLOIS TT,
PANTIN CMS, LIVRY6GARGAN EP, GERVAISIENNE CSM, PAVILLONS ST EST,
BOBIGNY AC, NOISY LE GRAND CS, BOURGETIN CTT, STAINS ES, DRANCY JA,
MARNAUDES, MONTREUIL ES.

19H00 : Accueil et pointage des délégués.

19H30 : Ouverture de l'Assemblée Générale.

1. Accueil et ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire
2. Rapport Financier :
 - Compte de Résultat du 01/07/2016 au 30/06/2017
 - Bilan au 30/06/2017
3. Rapport des Vérificateurs aux Comptes
4. Approbation des Comptes Financiers
5. Affectation du Résultat au Fonds Associatif

20H30 : Clôture de l'Assemblée Générale

I. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

L'Assemblée est ouverte par le Président Jérémy SERRE à 19h30.

Il remercie les clubs d'avoir répondu aussi nombreux à l'appel pour une Assemblée Générale Extraordinaire en semaine. 15 clubs sont présents sur 23, soit 58 voix sur 79 ; le quorum est donc atteint.

Cette A.G. est nécessaire suite à la réorganisation de la comptabilité, qui est récemment passée d'année civile à la saison sportive.

Jérémy remercie le club de Bobigny et la section omnisports de nous accueillir.

Le Comité souhaite aller à la rencontre des clubs, et pour ce faire organiser ses réunions dans les clubs.

Jeremy annonce l'arrivée de deux nouvelles personnes au sein du Comité :

- Guillaume NEYVOZ en service civique en remplacement de Camille SAUZET, en poste depuis septembre et ce jusqu'à juin.
- Alexis GAGNOL en tant qu'adjoint administratif, qui prendra son poste au 1^{er} décembre pour un CDD de 9 mois.

Ces deux jeunes sont issus du 93. Ce recrutement marque une volonté d'inverser la tendance et rapatrier nos meilleurs talents.

Il est également à noter le départ de notre secrétaire général adjointe Hélène BUNOUST pour des motifs personnels.

Le Comité lui est reconnaissant du travail fourni ; Hélène reste disponible pour des tâches ponctuelles.

Jérémy salue enfin la montée du club de Noisy-le-Grand en Nationale 3, après 17 ans d'absence à ce niveau, qui envoie un signe fort aux clubs de dynamisme de notre département.

II. RAPPORT FINANCIER

- Compte de Résultat du 01/07/2016 au 30/06/2017

CHARGES

- Achats pour "Buvette Tournoi du CD93TT" : légère baisse mais insuffisante eu égard à la participation en novembre 2016.
- Les postes "Récompenses coupes et médailles" et "Balles petits matériels pongistes" sont regroupés. Augmentation principalement due à l'achat du stock initial de balles plastique pour les compétitions et pour les regroupements de perfectionnement et regroupements de développement.
- "Maillots" pour les Interdépartementaux : légère baisse.
- "Petits équipements" : achat d'une dotation de vestes pour les encadrants du CD93TT.
- "Equipements et fourniture de bureau" en baisse.
- "Photocopies" : baisse liée à la diminution très sensible du nombre d'impressions couleur. Une baisse complémentaire est attendue pour 2017/2018 suite au changement de fournisseur.
- "Autres fournitures logiciel" : achat de licences pour 3 PC portable achetés en renouvellement de matériel (n'apparaissent pas au Compte de Résultat car amortissables) et d'une licence CIEL COMPTA pour nous permettre de faire notre comptabilité nous-mêmes.
- "Sous-traitance générale - Ligue - FFTT" : les chiffres ne sont absolument pas comparables car ils intègrent maintenant la part Ligue et la part FFTT des affiliations, licences, mutations et Critérium Fédéral, ainsi que Ping Pong Mag que nous passons en charges et en produits. En dehors de ces charges (42 085 €), le chiffre 2016-2017 serait de 4 071 € contre 5 470 € en 2015 : cette baisse est liée à une réduction sur la facturation des heures de la Comptable de la Ligue pour la 2^{ème} phase 2016/2017.
- "Locaux" : nous avons séparés la location de la quote-part de taxe foncière que nous reversons à la Ligue. La somme des deux reste identique (6 972 €).

- "Location du photocopieur" : sans changement.
- "Location de tables", "Prime d'assurance" et "Imprimés sportifs" en légère hausse.
- "Formation" : prise en charge des formations de Camille SAUZET (Service Civique en 2016/2017) et d'une formation de formateur en arbitrage.
- "Indemnités dirigeants stage" : hausse notamment due à la mise en place d'un cycle d'entraînements en milieu carcéral à la prison de Villepinte (projet avec le CDOS).
- "Indemnités arbitres" en légère baisse.
- "Honoraires" : baisse des prestations d'Audrey MATTENET avec objectif de reprise en interne.
- "Cotisations" : nouvelle cotisation CoSMoS (100 €).
- "Transport et Déplacements", "Hébergement Transport Stages", "Réceptions/Invitations" et "Repas Rafraîchissements" sont à comparer globalement ; il reste des efforts à faire pour que ces rubriques soient comparables : nous avons dépensé 7 800 € en 2016-2017 contre 11 600 € comptabilisés en 2015. Cette baisse est notamment liée à la diminution du nombre de stagiaires Elite du CD93 lors des stages en internat (stages partagés avec le 94 et le 75 alors qu'avant il n'y avait que le 94 et le 93 et seulement 3 participants au stage Poussins-Benjamins).
- "Indemnités kilométriques" : nouvelle rubrique suite décision d'indemniser les déplacements en région parisienne de nos salariés (intervention en milieu carcéral, visites dans les clubs lors des stages, etc.).
- "Affranchissements timbres et AR" en baisse (plus d'e-mails et moins de courriers).
- "Téléphone" et "Maintenance site web" : stables.
- "Services bancaires" : en baisse suite nouvelle convention avec la banque.
- "Tournoi du CD93TT" : nette baisse du fait que le Tournoi avait un tableau de moins en 2016 et que certains tableaux étant remplis à moins de 50 %, les lots des 1/4 de finalistes de ces tableaux n'ont pas été distribués.
- "Agefos & Uniformation" : en baisse car cotisations proportionnelles au nombre de salariés.
- "Frais de personnel" : nette baisse du fait que Marie-Dominique DE ORESTIS n'est plus salariée (mi-temps en 2015) et Camille Sauzet en Service Civique a remplacé Félix COUTAUDIER qui était salarié à temps partiel.
- "Aide aux clubs" : remboursement des engagements au club de Bondy qui a été ré-affilié en cours d'année.
- "Dotation aux amortissements" en hausse suite amortissement nouveaux matériels.

PRODUITS

- "Prestations de service" : facturation de nos interventions en milieu carcéral.
- "Buvette Tournoi du CD93TT" : forte baisse liée à la baisse de fréquentation (Tournoi de Lognes le même week-end).
- "C.N.D.S." : augmentation de la subvention.
- "Conseil Départemental" : subvention stable, mais écart d'affectation par demi-saison.
- "DR IDF Emploi Aidé" : subvention de l'emploi de Félix COUTAUDIER : 4 mois en 2015, 6 mois au 1er trimestre 2016 et 2 mois sur la saison 2016-2017.
- "Conseil Départemental - Equipement" : nouvelle subvention demandée et obtenue pour remboursement de 70 % de certains matériels achetés en début de saison (maillots, vestes fournies aux encadrants, renouvellement du matériel informatique, etc.).
- "Affiliations", "Abonnements", "Licences et mutations" et "Critérium Fédéral" : 78 800 € contre 34 400 €, mais cela inclut les 42 100 € facturés par la Ligue d'Ile de France.
- "Engagements aux compétitions" (hors Critérium Fédéral et Tournoi du CD93TT) : 16 626 € contre 15 100 € en hausse d'une dizaine de pour cent.
- "Tournoi du CD93TT" : idem Buvette.
- "Formation stage CQP" : en réalité 400 € en déduction de charges.
- "Stages Jeunes + Féminin" en forte baisse.
- "CPS & regroupements Jeunes" : en hausse, mais ne compense pas le précédent.
- "Pénalités" : stable.
- "Ik abandons bénévoles" : compense la même ligne de Charges.
- "Produits financiers" en baisse (taux + montant placé).
- "Dons et legs" : nouvelle rubrique : concerne un particulier et une entreprise.
- "Contribution de gestion" en hausse (augmentation tarif et 1 club supplémentaire).

- Bilan au 30/06/2017

L'excédent de 33 498,04 € fait passer le fonds associatif de 25 934,00 € à 59 432,04 €, ce qui représente 35 % du budget annuel : il est recommandé d'avoir un fonds associatif représentant un trimestre d'exploitation et nous sommes au-dessus, qui plus est en fin de saison. Ceci est donc bien représentatif de la bonne santé financière de notre Comité Départemental.

Cela permet aussi de voir l'avenir avec sérénité et nous a permis de lancer le recrutement d'un agent administratif à temps partiel pour assister Ahmed ZEGLI.

III. RAPPORT DES VERIFICATEURS AU COMPTE

Alain BICHET et Pierre LABOUREAU, désignés vérificateurs au compte pour cet exercice, adressent leur rapport à l'Assemblée.

A l'exception d'une erreur mineure corrigée depuis, ils donnent leur approbation sur la conformité des comptes.

IV. APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS

Vote de l'assemblée à mains levées : **adoption à l'unanimité**

Répartition des votes :

Abstentions	0
Contre	0
Pour	58

Les comptes financiers sont donc adoptés par l'assemblée.

V. AFFECTATION DU RESULTAT AU FONDS ASSOCIATIF

Vote de l'assemblée à mains levées : **adoption à l'unanimité**

Répartition des votes :

Abstentions	0
Contre	0
Pour	58

L'affectation du résultat au fonds associatif est donc adoptée par l'assemblée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est clôturée par le Président à 20H15.